L’ex-Miss France Sonia Rolland mise en examen pour un appartement offert par Omar Bongo : «Elle reconnaît avoir fait preuve de naïveté»

01/06/2022 à 8h44



Rebondissement inattendu dans l’affaire des biens mal acquis : l’ex-Miss France Sonia Rolland aurait été mise en examen lundi 30 mai, pour avoir accepté un cadeau d’Omar Bongo, l’ancien président gabonais en 2003. Ce dernier est accusé de s’être enrichi, avec d’autres chefs d’Etats africains, via des activités délictuelles ou criminelles comme des détournements de fonds, des transferts illicites d’argent public, de la corruption, ou encore des rétro-commissions, relate Le Parisien ce mardi 31 mai. Le cadeau en question est un appartement parisien situé dans le XVIe arrondissement que feu le président du Gabon aurait acheté avec des fonds opaques. Le bien fait partie de la liste des biens mis en cause par cette affaire qui a débuté en 2007.

Concrètement, Sonia Rolland aurait été mise en examen pour recel de détournement de fonds publics, de corruption et d’abus de biens sociaux, détaille le quotidien. Tout aurait commencé en 2003, lorsque la jeune femme reçoit un coup de fil d’un notaire, qui lui apprend qu’elle a reçu une donation à

75% d’une société civile immobilière qui possède l’appartement parisien, acheté sur plan et livré en 2006. Les 25% restants appartiennent à l’aide de camp d’Omar Bongo.

Capital